

Lille, le 02 septembre 2024

**Inspection pédagogique
régionale**

Affaire suivie par :
Marie GANDIN
Laurent RAYMOND
IA-IPR d'éducation musicale et de
chant choral
Tél :
06 19 35 90 28
06 25 92 62 92
Mél : marie.gandin@ac-lille.fr
laurent.raymond@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
59000 Lille

Les inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionales
d'éducation musicale et de chant choral

à

Mesdames et Messieurs
Les professeurs d'éducation musicale et
de chant choral,
S/c de Mesdames et Messieurs
Les chefs d'établissement

OBJET : LETTRE DE RENTREE année scolaire 2024-2025

Pièces jointes : annexes

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, nous sommes heureux de retrouver l'équipe engagée et dynamique d'enseignants d'éducation musicale et chant choral mais aussi d'accueillir tous les entrants dans l'académie auxquels nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'une intégration sereine.

Un cap nous est fixé par la [Circulaire de rentrée](#) du 26 juin dernier. « Assurer la cohésion sociale dans l'Ecole et par l'Ecole pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin ». Nous avons la conviction que votre engagement quotidien dans le cadre de l'enseignement de l'éducation musicale et du chant choral permettra d'y répondre.

Si les compétences fondamentales en français et en mathématiques au cœur du Choc des Savoirs doivent mobiliser et profiter à toutes les disciplines, la contribution effective des enseignements artistiques à leur développement est une réalité.

En vue d'améliorer la lecture et la maîtrise de la langue française, des ressources existent pour toutes les disciplines, vous trouverez celle d'éducation musicale et chant choral sur le site académique : <https://pedagogie.ac-lille.fr/emcc/fluence-et-education-musicale/>

En ce qui concerne la contribution disciplinaire aux mathématiques, nous vous invitons à suivre régulièrement les publications du groupe numérique, notamment celles concernant l'usage de l'intelligence artificielle : <https://pedagogie.ac-lille.fr/emcc/category/numerique/>

Avec la même intention, un socle sera réorganisé autour de compétences disciplinaires, psychosociales et de repères de culture générale. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès sa parution.

Dans la perspective d'une validation et d'une valorisation de votre parcours, nous vous encourageons à vous engager dans une démarche de passation de différentes certifications. Si les certifications complémentaires relevant de domaines artistiques sont les plus naturelles, notamment celle d'Histoire de l'Art, les certifications en relation avec les disciplines non linguistiques méritent elles aussi une attention particulière. Les modalités et le calendrier d'inscription vous seront communiqués ultérieurement, vous pouvez dès à présent prendre également

connaissance du rapport de jury de la session 2024 pour la certification d'Histoire de l'Art : <https://pedagogie.ac-lille.fr/histoire-des-arts/category/certification-complementaire/>

Enfin, en vue d'accompagner et de soutenir vos diverses implications ayant pour objet de « ne laisser aucun élève sur le bord du chemin », nous tenons à maintenir le lien réel, construit avec vous depuis longtemps, bien au-delà des rendez-vous de carrière. Nous tenons aussi à encourager les liens qui vous unissent. Les projets collectifs de chant choral soutenus par l'association Vocali (voir annexe), mais aussi et avec leurs évolutions récentes, les actions de formation continuent à en être les moments les plus marquants. Pour l'année scolaire 2024-25, le fil rouge des actions de formation est leur référence à l'usage d'un répertoire d'œuvres musicales renouvelé. Aussi, autant qu'il nous sera possible, nous irons cette année à votre rencontre en particulier au cours des temps de formation en présentiel, nous vous invitons donc à ne pas oublier de candidater au Plan Académique (voir annexe).

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une année scolaire à nouveau riche d'échanges, de rencontres, et de projets en faveur de la réussite de vos élèves.

Marie Gandin et Laurent Raymond

Accompagnement des personnels Répartition des secteurs des inspecteurs

La répartition par bassin, rappelée ci-après, demeure identique à celle des années passées et concerne à la fois les rendez-vous carrière, les visites conseil, les diverses animations pédagogiques.

<u>Laurent.raymond@ac-lille.fr</u> 06 25 92 62 92	<u>Marie.gandin@ac-lille.fr</u> 06 19 35 90 28
Bassin 1 – Lille centre	Bassin 2 – Lille ouest
Bassin 3 – Lille est	Bassin 4 – Roubaix Tourcoing
Bassin 6 – Douaisis	Bassin 5 – Dunkerque Flandres
Bassin 7 – Valenciennois	Bassin 11 – Lens Henin Liévin
Bassin 8 - Sambre Avesnois	Bassin 12 – Béthune Bruay
Bassin 9 - Cambrésis	Bassin 13 – Audomarois Calaisis
Bassin 10 – Artois	Bassin 14 – Boulogne Montreuil

Pour mémoire, dans la perspective de votre rendez-vous de carrière, vous pouvez dès à présent vous référer à la notice et du document de référence de l'entretien mis à votre disposition sur le site national :
<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Personnes ressources et interlocuteurs académiques

Chargée de mission d'inspection

- Emeline Le-Cam - emeline.le-cam@ac-lille.fr

Nous tenons à remercier Jean-Patrick Perate qui exerce désormais dans l'académie de Grenoble pour sa contribution à la vie de l'académie de Lille et pour sa présence à nos côtés dans la mission de CMI.

Au sein la Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle (DRAEAC)

- Missionnée musique au sein de la DRAEAC – Catherine Khoudja – catherine.khoudja@ac-lille.fr
- Missionnés au sein de structures :
 - Sébastien Bouvier / Orchestre National de Lille- sebastien.bouvier@ac-lille.fr
 - Clémentine Leleu / Opéra de Lille- Clementine.Leleu@ac-lille.fr
 - Vincent Guérin / Aéronef de Lille - vincent.guerin@ac-lille.fr
 - Audrey Lavest / Atelier lyrique Tourcoing - Audrey-Marie.Lavest@ac-lille.fr
 - Nicolas Lukaszewicz / en attente de la confirmation du lieu - nicolas.lukaszewicz@ac-lille.fr
 - Camille Tristram / Concert d'Astrée de Lille - camille-clemenc.tristram@ac-lille.fr

Au sein de l'Ecole Académique de Formation Continue

- Guillaume Pasquinet / guillaume.pasquinet@ac-lille.fr

Au sein de la Délégation régionale académique au numérique éducatif

- Interlocuteur académique pour le numérique – Musique – Guillaume Dumetz – guillaume.dumetz@ac-lille.fr
- Interlocuteur académique pour le numérique – Histoire des arts – Benoit.Contant@ac-lille.fr

Au sein de l'association académique de chant choral – Vocali

- Marie-Hélène Gallo / marie-helene.gallo@ac-lille.fr et secretariat.vocali@gmail.com

Les collègues qui souhaitent être accompagnés dans la mise en œuvre d'un projet de rencontre choral peuvent prendre l'attache de l'association académique Vocali en vue d'apporter un soutien artistique et logistique aux pratiques chorales (mise en relation des collègues, mutualisation de répertoire, frais SACEM, assurances, questions techniques...)

Au sein d'autres dispositifs et associations

- Interlocuteurs dispositif Orchestre à l'Ecole : Jonathan Delepaule / Jonathan-Albert.Delepaule@ac-lille.fr pour le Pas-de-Calais, et Frédéric Vanderschaeghe / frederic.vanderschaeghe@ac-lille.fr pour le Nord.
- Correspondante académique de l'APEMU : Marie-Françoise Quinet / marie-francoise.quinet1@ac-lille.fr, Anne-Lise Tréhot / anne-lise.trehot@ac-lille.fr

Formations proposées dans le cadre de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC)

Comme le rappelle le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, les démarches individuelle et collective de développement professionnel demeurent des composantes essentielles pour tous les enseignants. L'Ecole Académique de Formation Continue (EAFC) propose cette année encore de nouvelles modalités de mise en œuvre de son offre de formation compte tenu des directives nationales visant à limiter les absences des professeurs face aux élèves.

Vous pouvez, sur la base du support en ligne régulièrement actualisé, prendre connaissance de l'offre de formation disciplinaire et vous préinscrire aux stages à public volontaire qu'il s'agisse de formations « flashes » ou de formation basées sur un schéma plus développé. Des informations vous seront régulièrement communiquées à ce propos.

<https://view.genially.com/66d8bdb70ca1493d58a7658f>

Vous pouvez enregistrer le lien dans votre barre d'outil de navigateur pour en garder la mémoire.



Education artistique et culturelle : pass Culture et Adage

Le pass Culture, notamment dans sa déclinaison « part collective » (applicable de la 6^e à la terminale), constitue indéniablement aujourd'hui un levier à saisir afin de soutenir et de financer les projets relevant de l'éducation artistique et culturelle. Vos projets ont vocation à s'appuyer sur les ressources qu'il répertorie à votre intention.

Il est, par ailleurs, indispensable de mobiliser la plateforme ADAGE (Application Dédiée à la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) dans la pluralité de ses potentialités (<https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>) :

- recenser les offres culturelles faites aux élèves, particulièrement tous les projets chorals et toutes les actions d'EAC que vous conduisez.
- de saisir les appels à projets et de mobiliser les offres pass Culture.

Musique au lycée – programmes limitatif et complémentaire session 2025

L'offre de formation en lycée, en cette rentrée scolaire 2024-2025, se renforce avec l'ouverture d'une série S2TMD « Musiques actuelles » au lycée Ribot de Saint-Omer en partenariat avec le Conservatoire de cette ville, et en complément des parcours musicaux en voie technologique offerts dans notre académie (lycée Pasteur de Lille et au lycée Corot de Douai).

Programme limitatif pour l'année scolaire 2024-2025 en enseignement de spécialité en série générale

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo1/MENE2330061N>

– Carl Philipp Emanuel Bach, *Concerto pour violoncelle, La M, Wq 172, 3e mvt* : « Allegro assai »

– Robert Schumann, *Carnaval* (extraits) :

- « Prélude »
- « Florestan »
- « Marche des Davidsbündler contre les Philistins »
- « Pierrot »
- « ASCH-SCHA (Lettres Dansantes) »
- « Chopin »
- « Eusebius »

– Musique électronique :

- Jazzrausch Bigband, album *Dancing Wittgenstein*, 2018.
 - « Dancing Wittgenstein » ;
 - « I Want To Be A Banana » ;
 - « Subzero » ;
 - « I Want To Be A Banana (Slatec Remix) ».
- Jeff Mills, Orchestre national d'Île-de-France, *Light From The Outside World*, concert enregistré à la Salle Pleyel
 - « The Man who Wanted Stars » ;
 - « The Bells » ;
 - « Amazon » ;
 - « Sonic Destroyer ».

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, le programme limitatif présenté ci-dessus vient nourrir certaines des situations d'apprentissage qui organisent l'année scolaire. Peuvent s'y adosser :

- * l'étude et la découverte d'autres interprétations ou mises en scène des œuvres au programme dans une approche comparée ;
- * la réalisation de projets musicaux de création ou d'interprétation ;
- * la réalisation de projets de médiation issus de recherches documentaires et croisant d'autres domaines de connaissance ;
- * des travaux d'analyse auditive concentrés sur certains extraits particulièrement représentatifs des œuvres, certains d'entre eux pouvant être accompagnés de leurs partitions ou représentations graphiques ;
- * des recherches en ligne par l'écoute d'œuvres s'y référant ou d'interprétations différentes ;
- * des études portant sur la sociologie et l'économie de la musique.

En outre, les champs de questionnement et le choix approprié des thématiques d'étude qui en sont issues peuvent éclairer chacune des œuvres de ce programme limitatif tout en enrichissant les situations d'apprentissage rappelées ci-dessus.

Programme complémentaire pour l'année scolaire 2024-2025 en enseignement optionnel

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo1/MENE2330053N>

Le programme d'enseignement optionnel de musique au cycle terminal du lycée général et technologique institue un programme complémentaire publié chaque année au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Ce programme complémentaire concerne les élèves des classes de première et terminale. Il est constitué d'un corpus d'œuvres de référence et de perspectives de travail relevant des deux champs de questionnement présentés par le programme du cycle terminal.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le corpus d'œuvres de référence est le suivant :

- Steve Reich, *Clapping music*, 1972 ;
- Nik Bärtsch, « Modul 29_14 », in album *Continuum*, 2016 ;
- Olivier Messiaen, « Louange à l'éternité de Jésus », *Quatuor pour la fin du temps*, 1940 ;
- Max Roach, « The Drums Also Waltzes », in album *Drums Unlimited*, 1966 ;
- Fela Kuti, « Zombie », in album *Zombie*, 2009.

Les recherches et compositions de certains musiciens s'attachent particulièrement à l'écriture rythmique. Il peut s'agir d'études aux proportions modestes explorant une organisation du temps liée à un processus d'écriture particulier ou bien, à l'inverse, de pièces bien plus ambitieuses qui déploient un riche *instrumentarium* où, par exemple, seuls les timbres et le rythme, au détriment des hauteurs, structurent la forme. Entre ces deux extrêmes se situent de très nombreuses démarches où, malgré la diversité des esthétiques, des périodes, des formations instrumentales et/ou vocales, l'écriture du rythme est centrale. En d'autres termes, pour toutes ces œuvres, c'est bien le rythme de la musique, qu'il soit complexe ou à l'inverse d'une grande simplicité, qui règne avec autorité sur l'espace, la hauteur, la couleur et la forme. Mais cette hégémonie du rythme ne serait-elle pas contradictoire avec l'idée même de musique, elle-même étroitement dépendante d'une relation équilibrée entre l'écriture des différents paramètres ?

Les pièces inscrites au programme complémentaire de l'enseignement optionnel pour l'année scolaire 2024-2025 sont un point d'entrée pour découvrir et étudier ces démarches d'écriture, en interroger l'originalité, les enjeux esthétiques mais aussi sociaux (on pense bien évidemment au mouvement et à la danse sous toutes ses formes). Mais elles doivent surtout inspirer des projets musicaux de création – de recréation, d'arrangement, etc. – où l'écriture rythmique est appelée à jouer un rôle majeur.

Education musicale et chant choral au collège – ressources

Organisation des enseignements au collège

BO n°27 du 2 juillet 2015 «Enseignements au collège. Organisation»
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=90913

Arrêté du 9 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 modifié relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège (nouvel enseignement facultatif de chant choral)
<https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo7/MENE1800789A.htm>

Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège (programme consolidé publié au BO n°31 du 30 juillet 2020)

<https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>
<https://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4-college.html>

Bulletin officiel n°30 du 6 juillet 2018

Enseignement facultatif au collège - Programme de chant choral
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132989

Ressources d'accompagnement des programmes

Cycle 2 et cycle 3
<https://eduscol.education.fr/147/education-musicale-cycles-2-et-3>

Cycle 4, éducation musicale
<http://eduscol.education.fr/cid99277/ressources-accompagnement-education-musicale.html>

Vademecum « La chorale à l'école, au collège et au lycée », version actualisée 2020
<https://eduscol.education.fr/document/346/download?attachment>

Ressources complémentaires

Site académique

<https://pedagogie.ac-lille.fr/emcc/>

Site national

<https://eduscol.education.fr/education-musicale/>